

L'ONIAM est un établissement public national à caractère administratif, créé par la loi du 4 mars 2002. Il a pour mission d'indemniser les victimes d'accidents médicaux. L'établissement est placé sous la tutelle du ministère en charge de la santé et compte 4 pôles et un effectif de 105 postes budgétaires.

Site web : www.oniam.fr

Fiche de poste

JURISTE

Dénomination du poste :

Juriste

Rattachement :

Accidents médicaux

Catégorie d'emploi :

Catégorie d'emploi 2

Type de contrat :

Contrat de droit public à durée déterminée de 6 mois, temps complet

Date de prise de fonctions :

Dès que possible

Localisation géographique :

Bagnolet (métro Gallieni)

Rémunération

Selon expérience et le niveau de formation par référence à la grille des agences sanitaires (décret 2003-224 du 7 mars 2003)

Contact :

Lettre de motivation et curriculum vitae sont à adresser au plus tard le
2 octobre 2017 à :

Ressources humaines de l'ONIAM

Tour Gallieni 2
36 avenue du Général de Gaulle
93170 BAGNOLET

Madame Marie-Laure BEAUDY

E-mail : recrutement@oniam.fr

Téléphone : 01 49 93 89 00

Affectation

Service

Service des Accidents médicaux

Effectif du service

Equipe de 15 personnes (dont 3 stagiaires)

Liaison fonctionnelle :

Rattachement hiérarchique au Responsable du service

Description du poste

Missions principales :

- Préparation à la mise en œuvre de l'activité d'indemnisation des préjudices résultant d'accidents médicaux commis par des professionnels de santé exerçant à titre libéral, en cas d'épuisement de garantie ou d'expiration du délai de validité de la couverture du contrat d'assurance, dans le cadre de la convention signée entre l'ONIAM et le Fonds de garantie des dommages consécutifs à des actes de prévention, de diagnostic ou de soins dispensés par des professionnels de santé exerçant à titre libéral (FAPDS) ;
- Gestion des demandes amiables d'indemnisation entrant dans le champ d'intervention du FAPDS ;
- Gestion des procédures juridictionnelles dirigées contre le FAPDS ou pour son compte, en lien avec le cabinet d'avocats représentant le Fonds ;
- Soutien dans toutes les activités confiées au service contentieux accidents médicaux dans le cadre de la gestion des dossiers d'indemnisation de victimes d'accidents médicaux non fautifs ou d'infection nosocomiales graves ;
- Représentation de l'ONIAM en CCI selon le profil ;

Activités :

- Dans le cadre amiable, pour le compte du FAPDS : traitement des demandes de substitution, étude des conditions d'intervention, appréciation de l'étendue des préjudices et élaboration d'offres d'indemnisation, examen des possibilités de recours contre d'éventuels tiers co-responsables ou en cas de contestation de l'expiration de la durée de validité de la couverture ou de l'épuisement de la garantie, ... ;
- Dans le cadre juridictionnel : reprise de la gestion des dossiers dans lesquels un recours est d'ores et déjà initié contre le FAPDS, transmission des actes de procédure au cabinet mandaté par l'ONIAM pour représenter le FAPDS avec rédactions de consignes contentieuses, analyse juridique des conditions d'intervention du FAPDS, rédaction de notes pour l'exécution des décisions de justice, analyse des décisions de justice, ... ;
- Saisine du FAPDS afin d'obtenir le remboursement des dépenses engagées par l'ONIAM en son nom, dans le cadre amiable ou juridictionnel ;
- Suivi statistique de l'activité et échanges fréquents avec le Fonds.

Profil recherché

Formation

- Diplôme universitaire juridique (Master 2), de préférence droit des assurances.

Connaissances / compétences

- Compétences juridiques en droit de la santé et en droit privé général
- Compétences en droit de la procédure civile et administrative
- Compétences en droit des assurances
- Connaissances en droit de la réparation du dommage corporel

Aptitudes

- Qualités relationnelles
- Aptitudes organisationnelles
- Aptitudes à la prise de décision
- Sens du service public
- Autonomie